



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le mardi 17 mai 2022

Le Centre national de la musique a remis pour la première fois ce mardi 17 mai *le Prix de l'innovation dans la musique* à 3 structures innovantes

Le Centre national de la musique a organisé ce mardi 17 mai les Rencontres de l'innovation dans la musique, au MoHo, lieu dédié à l'innovation à Caen. A cette occasion, l'établissement a décerné, pour la première fois, les Prix de l'innovation dans la musique.

Prix de l'innovation dans la musique

Véritable mise en lumière des acteurs de l'innovation pour et dans la musique, le Prix vise à récompenser trois lauréats au sein des entreprises ayant au préalable été aidées par la commission innovation du Centre national de la musique.

Pour cette première édition, un jury rassemblant des acteurs de l'innovation et de la musique s'est réuni le 10 mai dernier. Il a sélectionné 3 projets innovant selon le podium suivant :

- Premier prix : 125 000 €
- Deuxième prix : 75 000 €
- Troisième prix : 50 000 €

Outre ces dotations financières, le règlement du Prix prévoit que les trois lauréats bénéficieront également d'un accompagnement d'un an (conseil, information, mentorat, formation) par le Centre national de la musique et les partenaires du prix : la French Touch, l'Ifcic et la Banque des territoires.

Au cours de cette première édition, le MoHo a décerné le Prix de l'impact positif, à partir d'une méthode de mesure d'impacts sociaux, environnementaux et territoriaux pour le secteur de la musique.

Un jury réunissant les filières de la tech et de la musique

Présidé par Jean-Philippe Thiellay, président du Centre national de la musique, le jury a réuni 10 personnalités issues de la filière de la tech et de la musique :

- Karim Mouttalib (Ifcic)
- Maud Franca (Caisse des dépôts)
- Nicolas Parpex (BPI France)
- Marie-Anne Robert (Sony Music)
- Quentin Sannie (Green BACK)
- Gwenola Taithe (Opéra de Paris)
- Brigitte D'Andrea Novel (Ircam)
- Sandra Lagumina (Meridiam)
- Adeline Beving (Sacem)

Des lauréats dont les projets innovants ont été jugés avoir la capacité de générer un impact positif pour la filière de la musique

Premier prix : VRrOOm

Fondée en 2018, VRrOOm a une mission : partager l'émotion du spectacle vivant avec le plus grand nombre en créant des mondes métavers interactifs accessibles sur tous équipements, de la VR aux PC et smartphones.

<https://vrroom.studio/>

Deuxième prix : Bridge Audio

Bridge.audio est une solution tout-en-un à destination des industries musicales & audio qui permet à ses utilisateurs de trier, échanger et suivre les statistiques des fichiers partagés avec leur équipe et leurs partenaires, en toute sécurité.

<https://www.bridge.audio/>

Troisième prix : Reelax Tickets

Reelax Tickets sécurise les transactions de billets entre particuliers grâce à une solution innovante et des partenariats avec les acteurs du spectacle vivant.

<https://reelax-tickets.com/>

Prix de l'impact positif par le MoHo : Blockchain my Art

Blockchain My Art propose une solution tout-en-un permettant aux structures organisatrices de festival d'établir un bilan de l'impact environnemental, social et territorial de leurs manifestations et cela de manière automatisée, transparente, pédagogique et comparable (incluant et allant au-delà du bilan carbone).

<https://www.bma-impacts.org/>

Le parcours innovation du CNM : un accompagnement 360

Dans le cadre de ses missions fixées par l'alinéa 9 de l'article 1 de la loi portant sur sa création, le Centre national de la musique a vocation à accompagner le développement de projets innovants en termes de technologies et d'usage au bénéfice de la musique et des variétés.

Pour ce faire, le CNM propose :

- Des rendez-vous d'orientation et conseil pour les projets naissants
- Un dispositif d'aides financières et de soutien pour accompagner les porteurs de projets innovants plus matures : en 2021, sur les 58 structures ayant déposé un dossier, 27 ont été aidées financièrement pour un montant total de 1 508 423 € accordé.
- Le prix de l'innovation dans la musique pour identifier, au sein des projets aidés en commission et grâce à l'appui d'autres financeurs publics, les entreprises innovantes pouvant générer le plus d'impact positif pour la filière
- Une veille d'information, la mise à disposition de ressources et l'organisation de rencontres professionnelles, dont les rencontres de l'innovation dans la musique constituent la première édition.

Le Centre national de la musique

Le Centre national de la musique est un établissement public à caractère industriel et commercial sous tutelle du ministère de la Culture, créé le 1er janvier 2020. Il a pour mission de soutenir la création, l'interprétation, la production, l'édition, la promotion, la distribution et la diffusion de la musique et des variétés sous toutes leurs formes et auprès de tous les publics, aux niveaux national et territorial ainsi que le développement à l'international du secteur. Il est doté d'un observatoire de l'économie de la filière musicale et assure un service de formation, d'information et d'orientation.

Le MoHo

Premier *collider* en Europe dédié à l'impact positif, le MoHo rassemble chercheurs, entrepreneurs, organisations, étudiants et citoyens et a pour mission de créer de nouvelles coalitions autour des grands enjeux contemporains actuels : défis climatiques, innovation, éducation, enjeux démocratiques...

Contacts presse :

Centre national de la musique
Noémie Huard
Responsable de la communication
E : presse@cnm.fr
T : 01 83 75 26 53

Opus64 – Valérie Samuel
Aurélié Mongour
Attaché presse
E : a.mongour@opus64.com
T. 01 40 26 77 94